



Conseil d'Administration

27 mars 2023

Compte-rendu

Présents :

Administration : Charlotte Foussard, Lou Bourdon

Membres du CA : Christian Boissier, David Rougé, Jacques Allaume, Karim Mohara, Irma Baenas, Sophie Lê, Denis Laxalde, Isabelle Bussenot, Philippe Chauveau

Absents :

Muriel Lefebvre, excusée, pouvoir donné à Philippe Chauveau

Sophie Seguin, excusée, pouvoir donné à Isabelle Bussenot

✚ Point sur les inscriptions au 22 mars 2023 (cf. présentation) :

- Travail effectué par Charlotte et Lou pour avoir une base de réflexion pour travailler sur la grille tarifaire 2023-2024,
- 456 adhérents : parité homme/femme quasi parfaite,
- 268 adhérents de moins de 18 ans et 188 adhérents adultes. Cette répartition enfants/adultes était plus équilibrée les années précédentes. Cela vient de la forte demande en éveil musical et de la disparition de deux orchestres adultes principalement pour cause de COVID.

✚ Trésorerie et présentation des comptes annuels 2022 (cf. présentation) :

- **Résultat de l'exercice :**
 - Bilan positif : 13 446€ (en intégrant le surloyer 2022 de 1200€ et les frais d'avocat 1590€),
 - A ne pas comparer aux bilans 2020 et 2021, années COVID,
 - Les subventions étant constantes depuis 2019, ce bilan positif est le résultat de la forte augmentation des adhérents de la rentrée 2022.
- **Recommandations :**
 - Besoin de rencontrer les financeurs publics (Mairie et Conseil Départemental) et de leur faire part de nos besoins face à l'inflation,

- Création d'un compte Generali pour sortir du bilan annuel la trésorerie pour fin de carrière des salariés (≈ 70 K€),
- Afin de faciliter l'analyse des résultats annuels envisager de passer le bilan comptable sur l'année scolaire et non l'année civile comme c'est le cas actuellement. Possible pour les financeurs et la comptable, la bascule pourrait se faire en août 2023. A faire voter en Assemblée Générale Extraordinaire,
- Le point trésorerie bancaire en date du 22/03/23 n'inclut pas les encaissements du dernier trimestre (avril-juin 2023).

✚ Statut enseignant et nouvelle grille tarifaire (cf. présentation) :

➤ **Changement de statut des enseignants :**

- CA et Bureau sont d'accord sur le principe de passage des enseignants au statut de « professeur » (demande très ancienne des enseignants),
- Coût annuel supplémentaire estimé à environ 30K€,

→ **Remarque d'un administrateur** : ce montant peut légèrement varier en fonction du nombre d'adhérents car *in fine* le nombre d'heures des enseignants et donc le coût fluctuent.

⇒ D'après les informations de la comptable, un salarié peut refuser de signer un avenant et demander à rester au nombre d'heures déterminés précédemment.

→ **Remarque d'un administrateur** : N'est ce pas à l'enseignant que revient la responsabilité de trouver des élèves ?

⇒ Jusqu'à présent l'employeur et les salariés se sont toujours arrangés mais il conviendrait de vérifier tous ces questionnements.

- Si passage au statut professeur, + d'heures de préparation et l'employeur peut exiger que le professeur évalue ses élèves,

→ **Remarque d'un administrateur** : nécessité de travailler sur un projet pédagogique commun à l'ensemble des professeurs concernant l'évaluation.

→ **Remarque d'un administrateur** : cas personnel de changement d'enseignant et amélioration du niveau donc pertinence à avoir une évaluation des élèves, enfants notamment.

- Pas de nécessité de diplômes selon la convention collective pour un passage au statut professeur.

➤ **Nouvelle grille tarifaire :**

- En plus de solliciter nos financeurs publics, il convient de revoir la grille tarifaire pour la rentrée prochaine afin de palier à l'inflation et au surcoût d'un passage au statut professeur

→ Une hausse de 15% est préférable pour être large et possiblement se confronter à une baisse d'adhérents imprévue),

→ La commission tarifs doit se réunir à nouveau avant le prochain CA. Besoin de statuer au prochain CA en mai pour vote lors de l'Assemblée Générale de juin, pour publication de la grille tarifaire deuxième quinzaine de juin,

- Certains tarifs de la grille actuelle sont à questionner notamment les cours d'éveil musical, la différence entre tarifs adultes orchestre et atelier vocal.

→ **Remarque d'un administrateur sur les autres sources de financements :**

Est-ce que la mise en place de machines à café dans l'école ou la vente de boissons/encas lors des concerts pourraient être un complément de ressources pour l'école ?

⇒ Besoin de comparer avec un autre prestataire que Point Café car il y a tout de même des contraintes financières liées à un minimum de vente.

⇒ Pour les concerts à San Subra, à voir si cela nous demande des autorisations particulières.

✚ **Nouvelle convention d'occupation des locaux** (cf. présentation) :

- Convention signée et envoyée (pas de retour de la Mairie à ce jour),
- Reconduction chaque année par tacite reconduction jusqu'en 2026 ou une nouvelle convention sera à négocier,
- Loyer inchangé (250€ par an), surloyer mensuel de 200€ au 1 janvier 2023 (surloyer mensuel 2022 de 100€),
- Paiement de la côte part des charges (consommation d'eau) inexistante à ce jour et estimée à 140€ par an,

✚ **Procès voisine** (cf. présentation) :

- Procès le 10 mai 2023,
- Vérifier que notre avocat a le compte-rendu de fin des travaux d'insonorisation de la salle Simone,
- Lui demander si la présence du Président de l'association est requise.

✚ **Changement des noms des salles** (cf. présentation) :

- Projet issue des propositions et du vote des enseignants afin d'inclure plus de parité et de représentativité féminine au sein de l'école

⇒ **Validée à la majorité des membres présents et représentés**

✚ **Interventions extérieures** (cf. présentation) :

- Dépôt du dossier Passeport pour l'Art 2023-2024,
- Nécessité de relancer pour l'année prochaine La Prairie, l'école de Saint Aubin et les crèches,

→ **Remarque d'un administrateur** : est-ce que la perte du contrat avec la Prairie est une lourde perte financière ?

⇒ D'après la comptable ce partenariat ne nous rapportait pas tant que ça. L'avantage est surtout pour les salariés qui sont largement mieux payés en interventions extérieures.

→ **Remarque d'un administrateur** : est-ce que des partenariats ne seraient pas envisageables avec des EHPAD/Maisons de retraite ?

- Nécessité d'anticiper les partenariats pour que les enseignantes concernées puissent le prévoir dans leurs agendas.

✚ Stages (cf. présentation) :

- Stage de perfectionnement au BMD proposé par Didier,
 - Stage d'apprentissage de la pratique collective du trombone proposé par Miki,
 - Stage de flûte en construction par Mélanie,
 - Stage découverte du compositeur Joe Hisaishi en construction porté par Tomo, en collaboration avec Jennifer et Dylan,
- **Remarque d'un administrateur** : Pour les stages pendant les vacances et le weekend faire attention à ne pas déranger le voisinage et utiliser la salle Simone (insonorisée).
- **Remarque d'un administrateur** : Il faudrait prévoir des stages longs pour les périodes de vacances scolaires pour les plus jeunes.
- ⇒ Proposition lors de la réunion de l'équipe au mois de janvier mais aucun volontaire n'a été force de proposition. Difficile pour l'équipe administrative de trouver du temps pour coordonner ce type de projet assez chronophage à monter pédagogiquement et logistiquement. Financièrement difficile de s'aligner sur les prix mairie des centres de loisirs.
- **Remarque d'un administrateur** : Prévoir un bonus pour encourager les enseignants.
- ⇒ Les enseignants sont payés en heures complémentaires pour les stages.

✚ Projet DEMOS (cf. présentation) :

- Projet encadré localement par l'orchestre du Capitole de Toulouse,
 - 22 élèves en cordes ont intégré l'école à la rentrée 2022-2023,
 - Cursus complet : FM, cours individuel instrument et Orchestre,
 - FM et Orchestre le samedi matin,
 - Problèmes de discipline usant les enseignants même les plus motivés malgré la scission du groupe de FM en deux,
 - Pour la rentrée 2023, limiter le nombre d'élèves, réserver les places aux plus motivés et les intégrer aux cours collectifs de l'école.
- **Remarque d'un administrateur** : Envisager pour les élèves ayant présenté des difficultés de faire un entretien avec les parents en début d'année.

✚ Intervention représentant du CSE :

- **Rappel du rôle du CSE** :
 - Cf présentation
- **Intervention de Didier Dulieux** (délégué du personnel au CSE)
 - Rappel de la demande récurrente des enseignants de passage au statut « professeur » (depuis 15 ans). L'argument avancé c'était la question des diplômes,

- Statut important pour les jeunes enseignants (besoin de reconnaissance). De plus ils ont souvent ce statut dans les autres écoles où ils exercent également,
- Malgré tout, un point positif, les enseignants globalement se sentent bien dans la structure et aimeraient rester en ayant une valorisation de leur travail,
- Point particulier soulevé par Didier concernant les enseignants qui sont aussi intermittents du spectacle : pour les interventions dans l'école inférieures à 3 heures ils perdent des indemnités liées à leur statut. Demande de tenir compte de cette particularité dans les emplois du temps. Besoin de recenser les personnes concernées.

Questions diverses :

➤ **Indemnisation des adhérents en cas de grève :**

- Remboursement des cours non effectués, à déterminer à la prochaine réunion de Bureau

Date du prochain CA :

- ##### ➤ **22 mai 2023 à 20H**

Date de la prochaine AG :

- ##### ➤ **12 juin 2023 à 20H**